



POLE FORMATION ET EMPLOI
Bureau du 24 mai 2019
Poins



POINT GENERAL

Les principaux dossiers d'actualités

Formation des Techniciens

Suivi du statut des techniciens (fin de saison 2018/2019)
Renouvellement du CQP.TSBB

Formation des Officiels

Réunion de classement
Préparation stages **de début** de saisons des officiels

Formation des Dirigeants

Préparation du campus FFBB 2019
Appel à candidature Campus FFBB 2020
Automnales 2019

INFBB

Ouverture des 3 sessions DEFB 2019/2020 (sélection en mai 2019)

Emploi

Service civique : Déploiement 2019/2020

Les principales formations en cours

Techniciens

Officiels

Dirigeants

Autres

CD 10/5/2019

BF 21/06/2019

CD 12/07/2019

16/05

Séminaire
LF2/NM1

Animateur
B.Santé

Concours OTMHN

Concours Arbitres CF

D.Assistant Vidéo de BasketBall

Préparateur Physique de BasketBall

DEPB Ile de France

DEPB Ile de France

DEFB Ile de France

DEFB Ile de France

DEFB Pays de la Loire

DEFB Pays de la Loire

DEFB Auvergne Rhône Alpes

DEFB Auvergne Rhône Alpes

DEFB Grand Est

DEFB Occitanie

Service Civique 2019/2020

Déploiement du Service Civique 2019/2020

Suite à la rencontre avec l'Agence du Service Civique :

- Contrôles opérés sur l'agrément en cours :
 - Notifications des contrôles aux clubs de Fleury les Aubrais et Estève Basket Club
 - 2 clubs ciblés sans contrôle à ce jour de l'agence suite à fin de contrat de missions de SC
- **Agrément 2019 à 202?**
 - Demande de l'Agence du service civique d'une plus grande coordination des missions par le porteur de l'agrément
 - Rappel de l'obligation de formation des tuteurs
 - Propositions pour l'agrément :
 - 4 missions : accompagnateur club, accompagnateur 5x5, accompagnateur 3x3, accompagnateur VxE
 - Missions:
 - 350 missions
 - Objectifs :
 - Missions en lien avec le projet FFBB2024
 - Positionnement : 2/département
 - Pilotage national:
 - 1 regroupement des SC par région (?)
 - Formation civique et citoyenne organisée par FFBB et LR

Charte des Officiels

Appel à projet formation

Appel à projet formation (charte des officiels)

Montant total à répartir		125 000,00 €
Ouvrages pédagogiques	20%	25 000,00 €
Aide aux premiers 36 comités	40%	50 000,00 €
A répartir plus tard	40%	50 000,00 €

**Demande :
123.375€**

25.000€

Matériel pédagogique
38.000€

Note du 7 décembre 2018 (36 réponses)

CD03	CD33	CD57	
CD0A	CD37	CD63	
CD16	CD38	CD64	
CD17	CD40	CD65	
CD19	CD42	CD68	CD86
CD23	CD44	CD77	CD88
CD24	CD47	CD79	CD89
CD25	CD49	CD82	CD91
CD29	CD53	CD83	CD92
CD30	CD55	CD85	CD95

**Demande :
86.418€**

**Validé
43.676€**

13.000€

Relance 23 mars 2019 (10 réponses)

CD71	CD28
CD80	CD18
CD56	CD72
CD32	CD12-48
CD10	CD66
CD36	CD45
CD35	CD31
CD21	CD26-07
CD94	CD22
CD09	CD69

**Demande :
36.957€**

**Proposé
22.103€**

**Solde
34.222€**

100.000€
- 43.676€
- -22.103€

Formation Corse
10.000€

Plan
communication
11.000€

Attribution de l'aide en outils pédagogiques (Charte des officiels)

Montant affecté

35.000 euros à répartir entre 95 comités

Processus

- Précommande jusqu'à fin juin
- Livraison pour fin août ou début septembre

Principe

Attribution de matériels pédagogiques au choix de la ligue ou du CD à concurrence de 300€ par structure à partir d'un catalogue défini.

Matériel Proposé (prix indicatifs)

- | | |
|--|------|
| • Caméscope (grand angle, stabilisateur) | 200€ |
| • Pied de camera | 40€ |
| • Carte SD pour caméscope | 35€ |
| • Vidéo Projecteur avec sac + câble HDMI | 170€ |
| • Enceinte sonore 100W | 100€ |
| • Jeux de 8 chasubles réversibles numérotées | 75€ |
| • Rouleau d'affiches Veleda avec terrains basket auto-adhésifs (avec feutre) | 30€ |
| • Kit de plots-assiettes | 15€ |
| • Lot de 5 sifflets fox 40 | 20€ |
| • Mallette pédagogique pour formation « arbitre club » | 90€ |
| • Cahier arbitre départemental | 3€ |

Officiels

Concours arbitres CF - Evolutions 2020

Modification du concours Arbitre National

Objectif

- Clarifier le recrutement CFO et garantir l'accès au niveau National des mieux classés au concours

Avant (→ 2019)

- Les candidats reçus (note >14) ne sont pas forcément recrutés par la CFO (cela dépend des besoins en effectifs dans les zones)
- Les candidats non recrutés peuvent participer au concours suivant en conservant leurs notes sauf observations terrain et vidéo.
- Problème actuel : conflit pour le recrutement entre le classement au concours et le classement des arbitres dans la zone

Après (Concours 2020)

- Les candidats ayant validé toutes les épreuves et dont la moyenne des notes est **supérieure à 15/20** sont reçus et intègrent d'office le groupe des arbitres nationaux
- Si leur note est comprise **entre 14 et 15** : ils figurent sur la liste d'attente et ne sont reçus et intègrent le groupe national qu'en fonction des besoins de la CFO. S'ils ne sont pas recrutés, ils redeviennent arbitres fédéraux la saison suivante
- Les candidats n'ayant pas validé toutes les épreuves ou dont la moyenne des notes est **inférieure à 14/20** ne sont pas admis au concours et sont réaffectés obligatoirement en groupe fédéral la saison suivante

Officiels

Concours OTM HN - Evolutions 2020

Modification du concours OTM HN

Objectif

- Clarifier les modalités de l'épreuve d'observation terrain
- S'assurer de la compétence des OTM HN sur chaque poste
- Permettre un rattrapage

Avant (→ 2019)

- Les candidats doivent obtenir une moyenne de 10/20 sur les évaluations pratiques effectuées sur chacun des 4 postes
- Pas de rattrapage prévu

Après (Concours 2020)

- Les candidats doivent obtenir la note de 10/20 à chacun des postes (Marqueur, Aide Marqueur, chronométrateur, Chronométrateur des tirs)
- Un rattrapage est organisé pour chaque poste sur lequel le candidat n'a pas obtenu la moyenne (la note de 10/20 est affectée en cas de réussite au rattrapage)

Officiels officiels CF et JPR

Obligation des arbitres et observateurs Fédéraux et Nationaux

Objectif

- Assurer une formation continue permanente
- Obtenir davantage de cohérence toute la saison dans l'arbitrage des championnats de France

Avant (→ 2018-2019)

- Stage de mi-saison dit « obligatoire » mais non inscrit sur la Charte
- Quiz mensuels facultatifs pour les arbitres fédéraux

Après (2019-2020)

- Stage de mi-saison obligatoire pour tous les arbitres et observateurs Nationaux et Fédéraux
- Quiz mensuels de formation continue obligatoires pour tous les arbitres et observateurs Nationaux et Fédéraux

Groupe « Réserve » pour le niveau Arbitre National

Objectif

- Faire suite à l'expérimentation en ARA et BFC de la saison 2018-2019
- Permettre de combler des déficits occasionnels d'arbitres au niveau National
- Pérenniser le dispositif testé positivement par la CFC en ARA et BFC cette saison et l'étendre au territoire national

Dispositions

- Il est créé dans chaque ligue au sein du groupe d'arbitres Fédéraux un Groupe « Réserve Nationale » constitué des 5 arbitres Fédéraux les mieux classés de la Ligue et n'ayant pas accédé au niveau Stagiaire National à l'issue de la saison précédente
- Ces arbitres sont susceptibles d'officier occasionnellement comme 2^{ème} arbitre en NF1 en cas de manque d'arbitres (indisponibilité, blessure, ...)
- Ces arbitres restent des arbitres Fédéraux. Ils ne peuvent prétendre à accéder au niveau National ou Stagiaire National la saison suivante, à moins d'avoir obtenu ce droit à l'issue des observations au sein du groupe Fédéral (procédure habituelle pour tous les arbitres fédéraux)
- Toutefois, en cas d'abandon prématuré au concours national d'un stagiaire National de la Ligue, ce stagiaire pourra être remplacé avant le 1^{er} octobre par le premier classé du groupe réserve de la ligue concernée (voire le suivant dans l'ordre du classement de la saison précédente).

Statut des Jeunes Potentiels Régionaux

Objectif

- Motiver davantage encore les Jeunes Potentiels Régionaux
- Permettre aux Jeunes Potentiels Régionaux d'officier plus fréquemment en CF Jeunes
- Permettre aux JPR d'officier occasionnellement comme 2^{ème} arbitre en NF3
- Répondre à la demande de la CFC et des répartiteurs fédéraux des ligues pour pouvoir mieux couvrir la NF3.

Avant (→ 2018-2019)

- Les JPR officient en moyenne un match sur 3 en championnat de France Jeune comme 2^{ème} arbitre avec un Fédéral, et en championnat senior régional
- Problème actuel : manque d'arbitres Fédéraux disponibles pour les matches du dimanche après-midi

Après (2019-2020)

- Les JPR officient régulièrement comme 2^{ème} arbitre avec un arbitre Fédéral en championnat de France de Jeunes (plus de limite de fréquence)
- Les JPR doivent officier régulièrement en championnat Régional Senior
- Les JPR peuvent officier occasionnellement comme 2^{ème} arbitre en NF3 (maximum 1 WE sur 3)

Techniciens

Statut du Technicien

Club de Mulhouse – Pfastatt

Entraîneur : Jean-Luc MONSCHAU

Le statut du technicien prévoit en NM1 que l'entraîneur soit salarié à plein-temps.

L'intéressé explique sa situation :

- Retraité depuis 6 ans
- Indemnisé à hauteur de 635€ par mois en NM2
- Explique se consacrer à plein-temps à la fonction d'entraîneur dans le club.

En cas d'accession en NM1, quelle serait l'application par la FFBB du statut du technicien?

- La commission fédérale des techniciens indique que lors de la saison 2018/2019 avoir sanctionné un club pour non- signature d'un contrat de travail avec son entraîneur principal,
- Se pose aussi la question de l'équité du championnat avec un club qui ne paierait pas son entraîneur,
- Division dans laquelle les joueurs sont sous contrat de travail.

Position de la CFT :

Dirigeants eFFBB

Formations ou informations effectuées par la FFBB

- Réalisation d'un flyer
- 1ère vague de formation en 2017 en juin/juillet sur 3 dates
- 2nde vague en mars 2018 sur 2 jours
- Informations sur les Campus d'été FFBB 2017 et 2018
- Informations sur l'AG 2017
- Formation à la demande de structure (Aquitaine)

Réalisation d'outils par la FFBB

- Tutoriels
 - <https://basketfrance.sharepoint.com/sites/extranet/projets/formationadministrateurseffbb>
- Elearning (76 personnes inscrites)
 - <https://ffbb.sportteef.com/Catalog/TrainingShops/TrainingView.aspx?idTraining=6405980162>

Des initiatives locales

- Par exemple
 - En Vendée, formation pour les clubs
 - <C:\Users\lca\Desktop\leFFBB\leffbb.pptx>
 - En Ile de France, émission IDF Live
 - <https://youtu.be/gqPcYZSsk-0>

Formations proposées au Campus FFBB 2019

- **Module : organiser une veille d'information**
 - 1 à 2 séquences sur eFFBB
 - Objectifs : être capable de trouver la bonne information sur le net et les outils fédéraux
 - Publics : dirigeants des ligues et des comités
- **Module : formation de formateur informatique**
 - Objectif : préparer les modules des automnales
 - Cible : formateur de ligue et de comité pour automnales
 - Contenus : FBI et eFFBB en direction des clubs

Réseau de référents eFFBB

- A ré-identifier par région.
- Journée des SG des ligues

Actions de formations possibles

- Sous forme de Webinaire (Web + Conférence : réunion inter-active de courte durée) X sessions à distance de 30 à 60 minutes
- Ouvrir des sessions de conférence à distance et par public : ligue, comités, clubs
- Utiliser les ressources tutoriels de la FFBB et des outils développés par le CD 85
- Relancer la formation elearning (peu suivie)
- Réunion post Campus 2019 des formateurs pour animer le réseau.